



HAL
open science

“ Importunate and Rapacious Vultures ”. Harcèlement et guerre des sexes dans la pensée de Mary Astell

Line Cottegnies

► To cite this version:

Line Cottegnies. “ Importunate and Rapacious Vultures ”. Harcèlement et guerre des sexes dans la pensée de Mary Astell. Dubois-Nayt, Armel; Hamus-Vallée, Réjane. Écrire l’histoire du harcèlement sexuel: Les mots pour le dire, 11, MSH Paris-Saclay, pp.109-128, 2023, Actes de la MSH Paris-Saclay, 2800-7891. 10.52983/QFSR3144 . halshs-04333700

HAL Id: halshs-04333700

<https://shs.hal.science/halshs-04333700>

Submitted on 10 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL LES MOTS POUR LE DIRE



DIRECTION

Armel Dubois-Nayt
Réjane Hamus-Vallée

WEBINAIRE AVISA

(Historiciser le harcèlement sexuel)
2020-2021



11

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL

Les mots pour le dire

WEBINAIRE AVISA

(Historiciser le harcèlement sexuel)
2020-2021

DIRECTION

Armel Dubois-Nayt
Réjane Hamus-Vallée





©MSH Paris-Saclay Éditions, Université Paris-Saclay, 2023.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

Collection « Actes »

ISSN 2800-7891



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Pour plus d'informations : <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

ISBN 978-2-9590898-0-0

« *Importunate and Rapacious Vultures* »
Harcèlement et guerre des sexes dans la pensée de Mary Astell

Line COTTEGNIES

RÉSUMÉ

En 1694, la philosophe anglaise Mary Astell (1666 – 1731), publie *A Serious Proposal to the Ladies*, un texte de combat sur l'éducation et la nécessaire émancipation des femmes, suivi, quelques années plus tard, d'un brûlot, *Some Reflections Upon Marriage* (1700). Ces textes dessinent une anatomie critique des relations entre les sexes dans la société. Astell consacre des pages éloquentes au harcèlement sexuel et psychologique dont sont victimes les filles, surtout celles issues de familles fortunées. Si toutes les femmes sont par nature vulnérables, les jeunes filles bien nées sont particulièrement exposées, selon elle, car elles sont les proies de coureurs de dots et de chasseurs d'héritages. La question du harcèlement des jeunes filles est centrale dans sa philosophie de l'émancipation féminine : il faut armer les femmes contre ceux qui veulent les exploiter et les dominer. Pourtant, Astell n'encourage pas les femmes à la rébellion : en tant que penseuse *Tory*, elle voit dans l'obéissance un fondement de l'ordre social. C'est par l'éveil à leur condition et par l'éducation qu'elle veut libérer les filles en leur permettant de décrypter les ressorts de l'aliénation pour les combattre de l'intérieur. C'est ainsi que dans *Some Reflections* elle décrit par le menu les diverses stratégies de harcèlement qui ont cours dans le monde. Une fois dessillées, elles sont alors en mesure de comprendre ce qu'est le mariage : ni plus ni moins que la soumission absolue à un maître, qu'elles ont le droit de ne pas trouver souhaitable.

MOTS-CLÉS : Astell (Mary), émancipation, harcèlement prémarital, mariage, préféminisme

En 1694, la philosophe anglaise Mary Astell (1666 – 1731), publie *A Serious Proposal to the Ladies, For the Advancement of their True and Greatest Interest*, un texte de combat sur l'éducation et la nécessaire émancipation

des femmes. Dans ce texte qui, bien que publié anonymement, lui est assez vite attribué et lui vaudra la notoriété, Astell propose une analyse critique des relations entre les sexes dans la société de son temps et met en garde les femmes contre les assauts des hommes. Elle consacre notamment des pages éloquents au harcèlement dont sont victimes les jeunes filles, surtout lorsqu'elles sont issues de familles fortunées, puisque son essai ne s'intéresse ici qu'aux jeunes filles de bonne famille. Si, comme elle le rappelle, toutes les jeunes filles sont par nature vulnérables aux séducteurs de tous poils, les jeunes filles bien nées sont particulièrement exposées, car elles sont potentiellement les proies de coureurs de dots et de chasseurs d'héritages. Astell est loin d'être la seule à dénoncer cette plaie des sociétés d'Ancien Régime que sont les captations de dots et d'héritages, que ce soit par la séduction ou la coercition – qui peut aller jusqu'au rapt de jeunes filles dans le but d'obtenir le mariage par la force. Daniel Defoe les dénoncera notamment comme un mal majeur de son temps¹, et les archives judiciaires de l'Ancien Régime témoignent abondamment d'un phénomène qui a été bien étudié par les historiens, notamment pour la France². Nous montrerons ici, par un détour, résolument « présentiste », par une terminologie plus courante de notre contemporanéité³, comment la question du « harcèlement » sexuel et psychologique des jeunes filles joue pour Astell un rôle vital pour comprendre la sujétion dans laquelle sont maintenues les femmes et comment elle entend y remédier. Comme on le verra, il n'y a, pour elle, nulle fatalité à subir la domination imposée par la gent masculine, mais, pour y résister, il faut que les femmes et les jeunes filles prennent conscience de leur aliénation afin de ne pas céder aux « importunités » qui les mènent à la soumission.

La condition des femmes dans les écrits de Mary Astell

Dès son premier essai, *A Serious Proposal to the Ladies*, Mary Astell (1694) défend l'éducation des filles, s'inspirant tout particulièrement de la position

¹ Voir par exemple : Defoe, 1727. Pour une étude sur le sexe avant le mariage dans la période, voir : Ingram, 1987 : 219-236.

² Voir notamment : Haase-Dubosc, 1999 ; Vickermann-Ribémont & White-Le Goff, 2014.

³ Pour une définition éclairante du « présentisme » comme lecture anachronique volontaire, voir : Fernie, 2005.

cartésienne sur le sexe de la raison. La découverte récente, en 2021, d'un important lot d'ouvrages lui ayant appartenu et abondamment annotés de sa main, confirme cet intérêt tout particulier pour René Descartes, mais il révèle aussi l'étendue de l'influence de Nicolas Malebranche sur sa pensée⁴. La philosophie française aura donc joué un rôle important dans la formation d'Astell, la position cartésienne égalitariste étant tempérée par le pessimisme de Malebranche quant à la faiblesse inhérente au sexe féminin⁵. Issue de la petite bourgeoisie commerçante de Newcastle, Astell reçoit une éducation domestique grâce à la bienveillance de son oncle, très influencé par les Néoplatoniciens de Cambridge (*Cambridge Platonists*), un groupe informel de philosophes latitudinaires très influencés par la pensée hermétiste. À la mort de ses parents, elle se retrouve sans ressources et s'installe à Chelsea avec l'intention d'y vivre de sa plume. Elle est remarquée par un groupe de jeunes femmes influentes, qui lui offrent leur protection, allant jusqu'à l'héberger, en particulier Lady Anne Coventry (1673 – 1763), Lady Catherine Jones (1672 – 1740) et Lady Elizabeth Hastings (1682 – 1739). Très tôt, Astell fait le choix du célibat, statut qu'elle défend d'ailleurs dans ses écrits. En 1709, elle fonde une école pour filles à Chelsea entreprise financée par ses deux amies philanthropes, Lady Catherine Jones et Elizabeth Hastings, avec le patronage de la Société pour la Promotion de la Connaissance chrétienne (*Society for Promoting Christian Knowledge*) ; elle élabore notamment le programme des études. Astell, esprit complet, est l'auteur d'une œuvre importante dans les domaines de la morale, de la théologie et de la polémique. Ses propositions en faveur de l'éducation des femmes, qu'elle développe dans les deux parties de *A Serious Proposal to the Ladies* (Astell, 1694, 1697), témoignent de l'influence des écrits de Malebranche et de Port-Royal. Elles incluent une proposition centrale, la création d'une institution éducative pour filles, laïque bien qu'offrant un enseignement religieux. Il s'agirait à la fois d'une école et d'une université pour quelques dizaines de jeunes filles, et d'un refuge pour des jeunes

⁴ Cet ensemble de 92 ouvrages et pamphlets légués par Astell après sa mort à la Bibliothèque de Magdalene College de Cambridge comprend sept ouvrages de Malebranche et quatre de Descartes. Voir : Almeroth-Williams, 2022.

⁵ Sur l'influence de Malebranche, voir : Broad, 2012.

femmes bien nées mais désargentées qui, ne souhaitant pas se marier, pourraient ainsi connaître l'indépendance économique en enseignant aux autres, le tout dans le respect de la religion chrétienne. Astell est attaquée pour avoir imaginé ce « monastère » laïc, dans lequel certains de ses contemporains voient des relents de catholicisme, ce qu'elle contestera avec vigueur. Dans la seconde partie (Astell, 1697), elle offre une méthode pour aider ses lectrices à se débarrasser de la tyrannie de la coutume et de l'opinion, fortement inspirée de la *Logique de Port Royal* (Arnaud & Nicole, 1662). Dans ces deux traités, Astell pense l'émancipation intellectuelle et psychologique des femmes, employant une rhétorique, parfois volontairement provocatrice, de la « libération » pour réveiller les femmes, ses lectrices, de leur sommeil dogmatique.

Dans un ouvrage publié en 1700, *Some Reflections upon Marriage, Occasion'd by the Duke and Dutchess of Mazarine's Case*, qui est augmenté d'une préface incendiaire quelques années après (Astell, 1706), Astell approfondit sa réflexion sur la question du mariage à l'occasion d'un fait divers tragique, la violence domestique subie par Hortense Mancini, duchesse de Mazarin (1646 – 1699), et son exil à Londres. Hortense Mancini, héritière de la fortune du cardinal de Mazarin, son oncle, avait fui un mari violent et instable, qui dilapidait sa fortune colossale ; elle perdit le procès qu'elle intenta à ce dernier, cause célèbre de l'époque. À Londres, Mancini défraie la chronique par sa conduite scandaleuse et une vie sentimentale dissolue – bien qu'ayant été l'une des favorites du roi Charles II, elle était ouvertement bisexuelle. Sans chercher à excuser sa conduite, Astell voit dans les errances d'Hortense Mancini les effets d'un mauvais mariage (qui mène à la violence domestique et à la déchéance morale), mais surtout d'une éducation défailante qui n'a pas permis à Hortense d'acquérir le discernement nécessaire pour soit éviter ce mariage, soit affronter ses épreuves de manière rationnelle.

Dans ces trois textes constituant un ensemble cohérent, Astell, qui fréquente alors un cercle de jeunes femmes de l'aristocratie, met à profit son sens de l'observation pour dessiner une anatomie décapante des rapports de pouvoir entre les sexes en société, s'intéressant en particulier aux années de formation des jeunes filles, et plus spécifiquement à la période qui précède le mariage, où, pour elle, tout se joue. En effet, la condition

de femme mariée ne l'intéresse guère, sinon pour amener les femmes mariées à prendre conscience de leur aliénation afin qu'elles puissent rompre le cercle vicieux de l'asservissement, en offrant à leurs filles une éducation qui leur permette d'éviter les pièges de la société. Astell présente en effet une vision extrêmement noire de la société selon la perspective des femmes : la jeune fille ou la jeune femme est à la merci de prédateurs rusés dont les agissements faussent les relations entre les sexes. La société est le terrain d'une guerre des sexes dont les femmes ont encore trop peu conscience. Le harcèlement prémarital dont sont victimes les jeunes filles et les jeunes femmes est la manifestation la plus éclatante de cette prédation : selon Astell, en effet, le but de la grande majorité des hommes célibataires est d'épouser – de force si nécessaire – une jeune femme pourvue d'une dot, ou, mieux encore, une héritière. Dans cet article, on s'intéressera au harcèlement entendu dans un sens particulier, celui des pressions psychologiques ou physiques exercées pour acquérir les faveurs d'une jeune femme, notamment dans le but d'obtenir d'elle le mariage. Par ses textes polémiques, Astell entend ouvrir les yeux des femmes sur ce problème réel et sous-estimé, qui conditionne l'état de dominées de ces dernières, mais elle veut aussi leur fournir les armes pour résister et se protéger : « *Can a Woman then be too much upon her Guard?* »⁶. Quant au mariage, est-il donc si désirable, demande-t-elle, qu'il faille que les femmes en fassent le grand dessein de leur vie dans le monde ? Dans ces trois œuvres, Astell propose une critique d'envergure du modèle patriarcal imposé aux jeunes femmes et présente quelques alternatives.

Anatomie des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans la société contemporaine

Le premier objectif d'Astell est d'offrir une analyse décapante des rapports de domination en société. Elle décrit minutieusement, d'un point de vue pragmatique, les ressorts de la société patriarcale et notamment

⁶ « Une femme peut-être être trop sur ses gardes ? » (Astell, 1996 : 67). Toutes les traductions d'Astell sont les nôtres et sont données dans un état révisé de celui présenté dans Cottagnies éd., 2009.

les mécanismes de l'aliénation féminine qui rend les femmes pleinement complices de leur domination. Elle décrit d'une plume alerte comment les hommes ont installé une domination totale sur la moitié féminine de l'humanité : ce sont eux qui font les lois et écrivent l'histoire – une histoire faite par les hommes pour les hommes –, et qui, par conséquent, en plus de détenir les moyens d'exercer la puissance publique et symbolique, écrivent et contrôlent la mémoire de l'humanité :

Men are possess'd of all Places of Power, Trust and Profit, they make Laws and exercise the Magistracy, not only sharpest Sword, but even all the Swords and Blunderbusses are theirs, which by the strongest Logic in the World, gives them the best Title to every thing they please to claim as their Prerogative; who shall contend with them? Immemorial Prescription is on their side [...], Antient Tradition and Modern Usage! Our Fathers have all along both Taught and Practis'd Superiority over the weaker Sex, and consequently Women are by Nature inferior to Men, as was to be Demonstrated⁷.

Les femmes, de leur côté, sont entravées par une éducation insuffisante, qui n'a pas cultivé les facultés du raisonnement, avec pour conséquence une tendance à la crédulité, à la vanité, à la faiblesse et à la paresse morale et intellectuelle – à un manque général de discernement, en un mot. La conséquence de cette éducation défailante, c'est que la plupart des jeunes femmes sont incapables de raisonner et de se gouverner – et donc, de gouverner leurs passions –, ce qui les rend vulnérables à toutes les tentations, au premier rang desquelles, la vanité :

when a cunning designing Enemy from without, has drawn over to his Party these Traytors from within [pride and mistaken self-Love],

⁷ « Aux hommes reviennent toutes les positions de pouvoir et de supériorité ; ils font les lois et exercent la magistrature. Non seulement ils possèdent l'épée au fil le plus tranchant, mais toutes les épées et toutes les arquebuses, ce qui, par la logique la plus évidente du monde, leur donne le meilleur titre à tout ce à quoi ils prétendent comme étant leur prérogative. Qui pourra lutter avec eux ? La prescription immémoriale est de leur côté [...], comme la tradition antique et l'usage moderne. Nos pères ont depuis toujours enseigné et en même temps pratiqué la supériorité sur le sexe faible, et par conséquent, les femmes sont par nature inférieures aux hommes, ce qu'il fallait démontrer. » (Astell, 1996 : « Preface », p. 29).

*he has the Poor unhappy Person at his Mercy, who now very glibly swallows down his Poyson, because 'tis presented in a Golden Cup*⁸.

Sans être fortifiées par la faculté de raisonner, elles ne peuvent éviter de gober le poison de la flatterie et l'illusion de l'amour. L'amour de soi et l'orgueil peuvent alors rendre les plus intelligentes aveugles à ce qui se trame contre elles. Car pour les jeunes femmes, les hommes sont des prédateurs, décrits collectivement comme un « ennemi fourbe et rusé » (« *cunning designing Enemy* ») ou comme autant de serpents prêts à s'insinuer dans les bonnes grâces de leurs proies pour s'emparer d'elles (« *Serpents to deceive you* » ; Astell, 2002 : 74). Leurs stratégies de séduction sont de manière répétée décrites comme des « *importunities* ». L'institution éducative qu'Astell imagine vise précisément à mettre à l'abri les jeunes élèves, et notamment parmi elles les jeunes héritières, plus exposées encore que les autres, en les protégeant des « attaques violentes des hommes fourbes » (« *rude attempts of designing men* »), ces vautours « hardis et rapaces » (« *importunate and rapacious* ») :

*[h]ere Heiresses and Persons of Fortune may be kept secure from the rude attempts of designing Men; And she who has more Money than Discretion, need not curse her Stars for being exposed a prey to bold importunate and rapacious Vultures. She will not here be inveigled and impos'd on, will neither be bought nor sold, nor be forc'd to marry for her own quiet, when she has no inclination to it, but what the being tir'd out with a restless importunity occasions. Or if she be dispos'd to marry, here she may remain in safety till a convenient Match be offer'd by her Friends, and be freed from the Danger of a dishonourable one*⁹.

⁸ « quand un ennemi de l'extérieur, fourbe et rusé, a gagné à son parti ces traîtres de l'intérieur [l'orgueil et l'amour de soi], alors il tient cette pauvre malheureuse à sa merci, qui désormais avale docilement son poison car il est présenté dans une coupe dorée ». (Astell, 2002 : 63)

⁹ « ici les héritières et les personnes fortunées pourront trouver un refuge contre les attaques brutales des scélérats ; et celle qui a plus d'argent que de discernement n'aura pas à maudire son étoile d'avoir été la proie de vautours importuns et rapaces. Ici, elle ne sera ni dupée, ni tyrannisée, elle ne sera pas non plus achetée ou vendue, ni forcée de se marier sans en avoir le désir, pour avoir la paix ou simplement mettre fin à d'incessantes et importunes sollicitations. Ou si elle est disposée à se marier, elle pourra séjourner ici en toute sécurité jusqu'à ce que ses amis lui présentent un parti avantageux, à l'abri de toute alliance déshonorante. » (Astell, 2002 : 102)

Les rapports entre les sexes étant fondés sur l'asymétrie et la violence, les jeunes femmes sont des proies pour les hommes, mais elles peuvent aussi être traitées comme des marchandises, « vendues » parfois par leurs propres familles. De fait, quand elles ne sont pas complices, participant parfois activement à cette marchandisation des corps féminins en mariant leurs filles de force, ces familles sont souvent impuissantes à empêcher les assauts masculins. Astell dresse une image particulièrement noire d'un système patriarcal reposant tout entier sur la sujétion et l'instrumentalisation des femmes et donnant comme seul horizon à ces dernières celui d'être des épouses, destinées à procréer. De cette destination des corps féminins dérive la naturalisation de la contrainte : le mariage est décrit comme une obligation, la seule carrière possible pour les jeunes filles, qui sont conditionnées dès leur plus jeune âge à penser que le but de leur existence est de se marier pour fonder à leur tour une famille :

*But, alas! what poor Woman is ever taught that she should have a higher Design than to get her a Husband? Heaven will fall in of course; and if she makes but an Obedient and Dutiful Wife, she cannot miss of it. A Husband indeed is thought by both Sexes so very valuable, that scarce a Man who can keep himself clean and make a Bow, but thinks he is good enough to pretend to any Woman, no matter for the Difference of Birth or Fortune, a Husband is such a Wonder-working Name as to make an Equality, or something more, whenever it is pronounc'd. Can a Woman then be too much upon her Guard?*¹⁰

Malgré nos précautions initiales, parler de harcèlement sexuel dans le cas qui nous occupe ne relève pas tout à fait, on le voit, de l'« anachronisme contrôlé », que Paul Veyne (1996) définit comme une forme d'analogie volontairement anachronique ; car, bien que le mot harcèlement lui-même

¹⁰ « À quelle pauvre femme apprend-on jamais qu'elle devrait avoir un dessein plus noble que celui de se procurer un mari ? Le Ciel lui est destiné, bien sûr, et si elle est une épouse obéissante et docile, elle y atteindra. Les deux sexes voient dans un mari une chose si précieuse, qu'il suffit à un homme de savoir rester propre et nouer un nœud de cravate pour s'estimer à la hauteur de n'importe quelle femme, quelle que soit la différence de naissance ou de fortune entre eux ; le nom de mari fait de telles merveilles qu'il suffit à lui procurer l'égalité, et même à le rendre supérieur, aussitôt qu'il est prononcé. Une femme peut-elle être donc être trop sur ses gardes ? » (Astell, 1996 : 65-66)

n'apparaisse pas sous la forme moderne de « *harrassment* » (ou « *harass* »), Astell emploie des termes assez proches dans leur sémantisme, comme « *importunities* » (ou le verbe « *importune* »), pour décrire les sollicitations insistantes ou les avances des hommes, aussi dépeintes en termes guerriers à travers l'usage d'expressions comme sièges, attaques ou « *assaults grossiers* » (« *rude attempts* »), tandis que les séducteurs sont décrits comme des vautours, des serpents ou des renards – métaphores renvoyant à un bestiaire qui exprime l'idée de coercition et de prédation. Certes, le harcèlement dont il est question dans les textes est plus souvent psychologique que physique, bien que le séducteur utilise tous les ressorts de la séduction des sens comme du sentiment pour parvenir à ses fins. Les prédateurs mettent en effet en œuvre une véritable stratégie de séduction, décrite par le menu comme une gradation verbale tactique, où l'on passe insensiblement de la conversation innocente au compliment, aux présents, à la flatterie, puis à la prière, aux appels à l'honneur, à la pitié, à la charité, aux déclarations, aux serments, au chantage affectif, à la menace, à l'insinuation, à la coercition verbale et finalement physique. Il faut à la jeune femme beaucoup de discernement et de force de caractère pour rejeter les avances de l'importun qui s'est insinué dans ses bonnes grâces :

*perhaps the Lady might be willing enough to throw off the Intruder at first, but wanted Courage to get above the fear of his Calumnies, and the longer she suffers him to buz about her, she will find it the harder to get rid of his Importunities*¹¹.

Astell décrit avec lucidité les « *stratagèmes utilisés par les hommes pour capturer leur proie* », montrant comment ils s'insinuent dans les bonnes grâces des jeunes femmes en s'adaptant au tempérament de leur interlocutrice, flattant celle qui aime être flattée ou feignant la douceur, mais pour toujours parvenir à leurs fins de manière déloyale, par la ruse et la dissimulation, « pour mieux masquer leurs desseins » (« *to give the better Colour to their own Designs* » ; Astell, 1996 : 69).

¹¹ « peut-être la dame voulait-elle vraiment rejeter l'intrus au départ, mais elle a manqué de courage pour surmonter la peur de ses calomnies, mais plus elle tolère qu'il lui tourne autour, plus elle trouve difficile de se débarrasser de ses sollicitations » (Astell, 1996 : 69).

Les tactiques de séduction mises en place par les hommes sont donc décrites comme une entreprise de sape pour venir à bout de la résistance de leurs proies, entreprise mobilisant tous les moyens de la rhétorique et le langage du corps pour convaincre et séduire ces dernières. Toutes les ruses sont bonnes, nous dit Astell, pour permettre au séducteur d'arriver à ses fins. Le prétendant peut ainsi très bien se présenter masqué, sous les traits d'un chevalier servant prétendant voler au secours de l'honneur de la dame (Astell, 1996 : 71), afin de gagner sa confiance, mais ensuite devenir une menace pour ce même honneur qu'il affirmait défendre, jusqu'à user de chantage et menacer de ruiner sa réputation :

Sometimes a Woman is cajol'd, and sometimes Hector'd, she is seduc'd to Love a Man, or aw'd into a Fear of him: He defends her Honour against another, or assumes the Power of blasting it himself².

On voit ici comment le harcèlement psychologique peut devenir « harcèlement sexuel », même si cette lecture nous fait courir le risque, comme le suggère à juste titre Hélène Merlin-Kajman, de « performer » l'acte sexuel en l'énonçant aussi nettement (Merlin-Kajman, 2020 : 73). Dans ce passage, Astell fait pourtant bien allusion à ce que la société qualifiait pudiquement de « faux pas » et qui se terminait souvent par un mariage « de réparation ». Il faut rappeler ici qu'il n'était pas rare qu'un prétendant enlève une jeune aristocrate fortunée ou s'enfuit avec elle pour forcer la famille à accepter une union qu'elle ne voyait pas forcément d'un très bon œil. Un cas anglais célèbre avait défrayé la chronique trente ans plus tôt, à savoir la tentative de kidnapping de l'une des héritières les plus célèbres de son temps, Elizabeth Malet, en 1665, par le comte de Rochester, libertin notoire et désargenté – elle ne semble pas trop lui en avoir tenu rigueur, puisqu'elle acceptera finalement de s'enfuir avec lui deux ans plus tard. Il faut citer le passage qui se situe juste avant la citation précédente pour comprendre comment Astell analyse les rapports de séduction qui s'établissent en société :

¹² « Une femme est tantôt cajolée, tantôt intimidée, séduite par l'amour d'un homme, ou conquise par la peur qu'il inspire : ou il défend son honneur contre les attaques d'un autre, ou il s'arroe le pouvoir de le ruiner lui-même. » (Astell, 1996 : 69)

It were endless to reckon up the divers Stratagems Men use to catch their Prey, their different ways of insinuating which vary with Circumstances and the Ladies Temper. But how unfairly, how basely soever they proceed, when the Prey is once caught it passes for lawful Prize, and other Men having the same hopes and projects see nothing to find fault with, but that it was not their own Good Fortune. They may exclaim against it perhaps in a Lady's hearing, but it is only to keep themselves from being suspected, and to give the better Colour to their own Designs. [...] Allow him but a frequent and free Conversation, and there's no manner of Question but that his Ingenuity and Application will at one time or other get the Ascendant over her¹³.

L'objectif d'Astell est de mettre les jeunes filles et leurs mères en garde contre les dangers d'une chose aussi anodine en apparence que la conversation : bien qu'elle puisse sembler innocente et se prétendre fondée sur la prétendue amitié entre personnes de sexes différents, le danger est partout et il se niche dans les plus petites choses. Rien n'est plus trompeur que cette apparence d'amitié qu'on invoque si souvent dans le monde et qui dissimule sous des dehors innocents des desseins bien moins nobles. Plus l'homme a l'air inoffensif, précise-t-elle, plus il faut s'en méfier : le prédateur peut se présenter sous les traits de la fausse modestie et de l'humilité : « *modesty and humility is a thousand times more dangerous* ». Et la séduction peut s'avancer masquée :

And generally the more humble and undesigning a Man appears, the more improbable it looks that he should dare to pretend, the greater Caution shou'd be us'd against him. [...] To a Woman of Sense an artificial Modesty and Humility is a thousand times more

¹³ « Il serait fastidieux de faire l'inventaire des différents stratagèmes employés par les hommes pour attraper leur proie, leurs différentes façons de s'imposer, qui varient selon les circonstances et le tempérament de la dame, mais aussi déloyale, aussi ignoble soit leur méthode, dès que la proie a été capturée, elle passe pour une conquête légitime, et les autres hommes, qui ont les mêmes desseins et les mêmes espoirs, ne voient rien à y redire, sinon qu'ils n'ont pas eu, quant à eux, cette bonne fortune. Il se peut qu'ils fassent mine de protester devant une dame, mais c'est uniquement pour qu'on ne se mette pas à les soupçonner et pour mieux masquer leurs propres desseins. [...] Qu'on permette [à un prétendant] de converser fréquemment et librement avec elle et il est certain qu'aidé par son application et son habileté il finira par prendre l'ascendant sur elle. » (Astell, 1996 : 69-70)

*dangerous, he only draws back to receive the more Encouragement, and she regards not what Advances she makes towards him, who seems to understand himself and the World so well as to be incapable of making an ill use of them*¹⁴.

Pour Astell, le monde est gouverné par une phénoménologie et une morale du soupçon, où les apparences (et les visages) sont toujours opaques, mais où les hommes sont toujours dangereux pour les jeunes filles. Cette morale du soupçon se double d'un pessimisme ontologique : si on ne peut connaître l'autre, on est aussi opaque à soi-même, d'où la nécessité d'interroger ses desseins par une introspection radicale. Elle ajoute, peut-être inspirée par le pessimisme de Malebranche sur les capacités « inférieures » de la femme à la vie intellectuelle et morale : « *No Woman, much less a Woman of Fortune, is ever fit to be her own Mistress!* »¹⁵.

Pour autant, Astell ne s'arrête pas à ce tableau pessimiste de la condition féminine. Il est possible – et nécessaire – de lutter contre le danger décrit, d'abord en prenant conscience de sa faiblesse, puis par l'éducation. Dans ses trois essais, Astell admoneste et provoque ses lectrices pour leur proposer une philosophie de l'émancipation qui passe par une rhétorique de la libération. La première difficulté tient à l'aveuglement des femmes elles-mêmes, au fait qu'elles peuvent ignorer ou refuser de voir la réalité des mécanismes de leur propre enfermement. Ainsi, note Astell, il est fréquent que les jeunes femmes refusent d'entendre les mises en garde et se rebellent contre les injonctions à la prudence, d'où l'absolue nécessité pour elles d'apprendre à penser par elles-mêmes :

¹⁴ « la modestie et l'humilité sont mille fois plus dangereuses », « Et généralement plus l'homme paraît humble et inoffensif, plus il paraît improbable qu'il puisse feindre, et plus il est nécessaire de se garder de lui. [...] Pour une femme intelligente la modestie et l'humilité feintes sont mille fois plus dangereuses ; il ne bat en retraite que pour mieux recevoir des encouragements, et elle ne remarque pas les avances qu'elle fait à celui qui semble connaître le monde et se connaître si bien qu'il paraît incapable d'en abuser. » (Astell, 1996 : 70)

¹⁵ « Nulle femme, et encore moins une femme fortunée, n'a la capacité d'être sa propre maîtresse ! » (Astell, 1996 : 67). Malebranche attribue la faiblesse intellectuelle des femmes à la « délicatesse » de leurs fibres cérébrales (Malebranche, 1958 : 236-237).

We may be told of the Danger, and shown the Fall of others, but tho' their Misfortunes are ever so often or so lively represented to us, we are all so well assur'd of our own good Conduct, as to believe it will bring us safe off those Rocks on which others have been Shipwrack'd¹⁶.

Il faut se rendre à l'évidence de la psychologie : on se croit toujours à l'abri des erreurs commises par d'autres. Seuls l'éducation et l'entraînement au raisonnement peuvent remédier à cet aveuglement et faire ouvrir les yeux sur les dangers du monde. Astell insiste à plusieurs reprises sur le fait que les deux sexes ont des intérêts divergents – on peut donc bien parler chez elle d'une conscience féministe.

Cela implique en particulier une critique de l'opinion selon laquelle le mariage serait naturel et inévitable. Pourtant, Astell l'affirme, il ne s'agit nullement pour elle de sonner l'heure de la révolte ; car l'état de mariage est bien, pour elle, un état de sujétion absolu et irréversible :

She then who Marrys ought to lay it down for an indisputable Maxim that he Husband must govern absolutely and intirely, and that she has nothing else to do but to Please and Obey¹⁷.

Si elle critique cette vision du mariage comme reposant sur le pouvoir absolu de l'homme sur la femme, elle le considère néanmoins comme une réalité sociale qu'il n'est pas possible de changer, selon ses conceptions politiques conservatrices de *Tory*. Au passage, elle égratigne une pensée libérale comme celle de John Locke pour son aveuglement face à la condition des femmes dans la sphère domestique. La condition de femmes mariées, qui est, pour elle, analogue à un état d'esclavage, est en effet un impensé chez Locke. Pour ce dernier – cité par Astell dans le passage ci-dessous – la sphère domestique

¹⁶ « On peut bien nous mettre en garde contre un danger ou nous montrer la chute d'une autre, mais on a beau nous représenter leurs malheurs aussi souvent que possible et dans les couleurs les plus vives, nous sommes tellement assurées de notre bonne conduite que nous sommes persuadées qu'elle nous permettra de franchir avec succès ces écueils qui ont conduit tant d'autres au naufrage. » (Astell, 1996 : 71)

¹⁷ « Celle qui se marie doit considérer comme établie cette maxime irréfutable selon laquelle son mari doit gouverner absolument et entièrement, et qu'elle n'a rien à faire d'autre qu'à le satisfaire et obéir. » (Astell, 1996 : 62)

est conçue comme totalement séparée de la sphère politique, quand celle-ci est soumise au contrat social :

if Absolute Sovereignty be not necessary in a State, how comes it to be so in a Family? or if in a Family why not in a State [...]? If all Men are born free, how is it that all Women are born slaves? As they must be if the being subjected to the inconstant, uncertain, unknown, arbitrary Will of Men be the perfect Condition of Slavery? and if the Essence of Freedom consists, as our Masters say it does, in having a standing Rule to live by? And why is Slavery so much condemn'd and strove against in one case, and so highly applauded and held so necessary and so sacred in another?¹⁸

Mais Astell, en penseuse *Tory* aux convictions *High Church*, ne cherche pas à réformer la société, privilégiant le concept d'obéissance absolue dans le domaine politique comme dans la sphère sociale. Or, l'institution du mariage est un fondement de la société patriarcale dont elle accepte globalement les principes – parce qu'ils sont aussi rationnels, car la société en a besoin pour garantir l'ordre et pour se perpétuer. Pour une femme, entrer dans l'état du mariage signifie par conséquent accepter totalement la sujétion. En revanche, elle suggère qu'il est possible pour la femme de mieux jauger ses prétendants pour contracter une union plus satisfaisante, mais encore de refuser le mariage – pas seulement refuser un prétendant qu'il lui est présenté, mais refuser complètement l'état de mariage, position radicale pour son temps :

If a Woman were duly Principled and Taught to know the World, especially the true Sentiments that Men have of her, and the Traps they lay for her under so many gilded Compliments [...], Women

¹⁸ « Si la souveraineté absolue n'est pas nécessaire dans l'état, alors d'où vient-il qu'elle l'est dans la famille ? Ou si elle l'est dans la famille, pourquoi pas dans l'état ? [...] Si tous les hommes sont nés libres, comment se fait-il que toutes les femmes soient nées esclaves ? Ce qu'elles sont, si être soumises à la volonté inconstante, incertaine, imprévisible et arbitraire des hommes est la condition parfaite de l'esclavage ; et si l'essence de la liberté consiste, comme l'affirment nos maîtres, en l'existence d'une loi stable pour régler l'existence. Et pourquoi l'esclavage est-il tant condamné et combattu d'un côté, et si fortement applaudi et considéré comme si nécessaire et sacré de l'autre ? » (Astell, 1996 : « Preface », p. 18-19). Les passages en romain dans la version originale sont des citations de Locke.

would Marry more discreetly, and demean themselves better in a Married state than some People say they do [...]. She would then duly examine and weigh all the Circumstances, the Good and Evil of a Married State, and not be surpriz'd with unforeseen Inconveniences, and either never consent to be a Wife, or make a good one when she does¹⁹.

Astell introduit ici une idée radicalement nouvelle, celle du consentement même à l'institution du mariage (pas simplement celle du consentement dans le choix d'un prétendant). L'instruction qu'elle prône doit donc permettre la libération des femmes du poids de la coutume et, en menant à la prise de conscience des ressorts de la domination féminine, est condition de l'exercice de leur libre arbitre.

Malgré les principes conservateurs qui gouvernent sa vision de la société, Astell formule enfin une critique du mariage particulièrement radicale, puisqu'elle décrit la condition d'épouse comme équivalant à un état de domesticité. Dans ces conditions, le choix qui s'offre à toute jeune femme est clair ; toute femme rationnelle saura comprendre qu'elle doit résister au harcèlement prémarital :

all that can justly be infer'd from hence is that a Woman has no mighty Obligations to the Man who makes Love to her, she has no reason to be fond of being a Wife, or to reckon it a piece of Preferment when she is taken to be a Man's Upper-Servant; it is no advantage to her in this World, if rightly managed it may prove one as to the next²⁰.

¹⁹ « Si les femmes étaient instruites et informées des usages du monde comme il se doit, en particulier des véritables sentiments que les hommes nourrissent envers elle, et des pièges qu'ils ourdissent sous tant de beaux compliments [...], elles se marieraient avec plus de discernement et se comporteraient mieux ensuite dans l'état de mariage. [...] Elle [La jeune femme] examinerait alors dûment les circonstances, les avantages et les inconvénients de l'état de femme mariée, et ne serait pas surprise de découvrir des embarras insoupçonnés ; et soit elle ne consentirait jamais à se marier, soit elle serait une bonne épouse une fois mariée. » (Astell, 1996 : 74-75)

²⁰ « tout ce qui peut être conclu de cela est qu'une femme n'a aucune obligation capitale à l'égard de l'homme qui lui fait la cour, qu'elle n'a aucune raison de désirer être une épouse, ou de considérer comme un progrès d'être engagée pour être la domestique en chef d'un homme ; il n'y a là aucun avantage pour elle dans ce monde, même si, bien mené, cela peut se révéler en être un dans l'au-delà. » (Astell, 1996 : 78)

La question, on le voit, est presque rhétorique : quelle femme a intérêt à se marier et à devenir la servante de son mari, même si elle en est la servante-en-chef? Astell y répond de manière univoque : pour une femme « cet état n'est pas avantageux en ce monde », bien qu'il puisse l'être pour la femme qui vise à la sainteté – car les souffrances qu'il occasionnera pourraient bien faire d'elle une martyre et lui valoir le paradis, selon Astell, qui fait peut-être ici preuve d'une pointe d'ironie. Il faut donc retenir la conclusion, qui, au terme d'un long raisonnement logique, autorise les femmes à résister aux avances de tout prétendant : « *a Woman has no mighty Obligations to the Man who makes Love to her* » (Astell, 1996 : 78).

Astell va même plus loin encore, en présentant ensuite l'état de célibat comme une alternative possible au mariage, du moins pour celles qui en ont les moyens financiers. Comme l'ont montré Amy Louise Erickson (1993) et Amy M. Froide (2005), la condition des femmes est intrinsèquement liée à leur statut économique. Si l'absence de dot pour une jeune fille de bonne famille rendait parfois tout mariage impossible pour elle et la condamnait à un célibat forcé, à l'inverse, la présence d'une dot obligeait à sélectionner pour elle un époux au statut correspondant, mais la rendait vulnérable aux coureurs de dots. Enfin, il n'était pas permis aux *gentlewomen* de gagner leur vie (Erickson, 1993 : 84). Dans le cas du choix du célibat, quelles étaient les possibilités pour les femmes d'atteindre l'indépendance économique dans un pays comme l'Angleterre, où, en outre, les institutions religieuses ont été abolies ? Astell n'est pas en mesure de proposer une réponse globale à ce problème ; elle-même, on l'a vu, vit du mécénat et dépend de la solidarité des jeunes femmes riches qui l'ont accueillie dans leur maison, comme « *waiting gentlewoman* » ou dame de compagnie – bien qu'elle semble avoir été pour elles bien davantage, dispensant aussi ses enseignements tout en écrivant. Elle ne prône néanmoins pas ce modèle communautaire fondé sur le clientélisme dans ses écrits. Mais c'est précisément pour répondre à ce souci économique et social qu'elle écrit son projet de « monastère » laïc comme une institution permettant aux jeunes femmes ne désirant pas se marier de se rendre utiles à la société tout en étant autonomes financièrement – et sans que leurs activités soient considérées comme basement mercantiles. Il est clair cependant que ce projet ne pouvait guère concerner, du moins dans sa version pilote, qu'un petit nombre de femmes.

Conclusion

La pensée du harcèlement sexuel (et la stratégie pour anticiper et éviter ce dernier) est marquée, dans la philosophie d'Astell, par de nombreux impensés. Tout d'abord, Astell ne pense qu'un seul type de harcèlement, celui des jeunes filles et des jeunes femmes des classes supérieures ; elle n'a rien à dire sur le harcèlement et l'exploitation des femmes du peuple et notamment des domestiques – dont on sait qu'ils sont pourtant des phénomènes très répandus. Mis à part le harcèlement prémarital des femmes juvéniles, elle ne parle d'aucune autre forme de harcèlement, comme le harcèlement de rue ou celui des femmes mariées, des veuves ou des femmes plus âgées en général. Astell ne va donc pas jusqu'à voir en l'homme un prédateur universel pour toutes les femmes, en particulier celles qui appartiennent aux classes inférieures : la prédation qu'elle dénonce est ciblée, ici, et concerne surtout les pressions psychologiques visant à mener une jeune femme richement dotée à accepter le mariage. Pourtant, dans la mesure où le mariage est la clé de voûte de la société patriarcale, car il débouche nécessairement sur la question de la procréation et des liens de sang au sein des familles, les propositions d'Astell sont porteuses d'une radicalité indéniable. Bien sûr, ces impensés rendent cette conception de l'émancipation incomplète et imparfaite, car elle ne pense pas une condition féminine « universelle » ; elle ne place pas le débat au niveau du droit. Ses propos s'adressent aux femmes des classes aisées, de même que son projet d'une institution éducative concerne des jeunes filles de bonne famille. Mais peut-être faut-il y voir avant tout une forme de pragmatisme : ce projet qu'elle imagine ne relève pas de l'utopie, il ne s'agit pas d'une fable philosophique, mais il se donne comme immédiatement réalisable – parce qu'il est limité financièrement comme socialement. Et il serait réalisable avec le soutien de ses mécènes, ou encore de la reine Anne, à qui Astell – remplie d'espoir à l'accession de cette reine jeune et moderne – dédicace ses *Reflections* (Astell, 1706) sans rencontrer le soutien espéré. Astell, on l'a dit, ne pense pas la condition féminine universelle, ce qu'on lui fera payer au cours du XVIII^e siècle, puisque les grandes figures féministes comme Mary Wollstonecraft ou Catharine Macaulay se détourneront d'elle – peut-être parce qu'elles devaient voir

en elle l'incarnation d'une tradition philosophique conservatrice, aux antipodes du courant libéral dans lequel elles-mêmes s'insèrent et qui trouvait son origine dans la pensée de Locke, entre autres.

Un autre impensé concerne la question des sens. Il fut beaucoup reproché à Astell de négliger le corps et de vouloir faire de ses disciples des êtres purement intellectuels qui en sont dépourvus. De fait, l'univers intellectuel d'Astell fait assez peu de place aux affects comme aux sens : elle décrit les jeunes femmes comme des proies passives et leur accorde rarement une autonomie passionnelle ou sensuelle. Un dernier impensé, plus surprenant peut-être au regard des réseaux d'amitié dont elle a elle-même bénéficié, concerne le point aveugle de l'absence de solidarité et de collaboration entre les femmes : Astell décrit la société comme un milieu hostile où les femmes se trouvent en compétition les unes avec les autres et où règne la rumeur, souvent malveillante. Ce manque de solidarité fait des femmes des proies isolées, totalement à la merci des hommes. Bien sûr, son « monastère » place l'amitié entre femme au centre de son système, avec l'idée de bienveillance mutuelle, de conversation et de partage au sein d'une communauté féminine séparatiste ; mais elle semble incapable de penser l'amitié et la solidarité féminines au sein de la société dans son ensemble – peut-être est-ce là une manifestation de son pessimisme anthropologique et de sa tendance à accepter la société comme elle est. De fait, Astell ne pense pas que la société puisse évoluer. Certes, elle concède que certains mariages peuvent être très heureux, notamment lorsqu'il s'agit d'un « *companionate marriage* », qui voit la rencontre de deux égaux et est établi sur des bases rationnelles plus que sentimentales ; mais si l'émancipation des femmes est envisagée, l'éducation des hommes à une autre vision de la femme comme du mariage ne semble pas envisageable.

Références bibliographiques

ALMEROOTH-WILLIAMS Tom, 2021. « Ahead of her Time: Magdalene College Cambridge has discovered a treasure trove of women's intellectual history », University of Cambridge, 8th March 2021, <https://www.cam.ac.uk/stories/mary-astell-collection-magdalene-college> (consulté le 28/02/2022).

- ARNAUD Antoine & NICOLE Pierre, 1662. *La logique ou L'art de penser. Contenant outre les regles communes, plusieurs observations nouvelles propres à former le jugement*, Paris, Charles Savreux.
- ASTELL Mary, 1694. *A Serious Proposal to the Ladies, For the Advancement of their True and Greatest Interest*, London, R. Wilkin.
- ASTELL Mary, 1697. *A Serious Proposal to the Ladies, Part II: Wherein a Method is Offer'd for the Improvements of their Minds*, London, R. Wilkin.
- ASTELL Mary, 1706. *Some Reflections Upon Marriage*, 3rd ed., London, R. Wilkin.
- ASTELL Mary, 1996. *Political Writings*, edited by P. Springborg, Cambridge, Cambridge University Press.
- ASTELL Mary, 2002. *A Serious Proposal to the Ladies: Parts I and II*, edited by P. Springborg, Peterborough, Broadview Press.
- BROAD Jacqueline, 2012. « Impressions in the Brain: Malebranche on Women, and Women on Malebranche », *Intellectual History Review*, 22 (3), p. 373-389, <http://dx.doi.org/10.1080/17496977.2012.695187>.
- COTTEGNIES Line éd., 2009. *Mary Astell et le féminisme en Angleterre au XVII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions.
- DEFOE Daniel, 1727. *A Treatise concerning the Use and Abuse of the Marriage Bed*, London, T. Warner.
- ERICKSON Amy Louise, 1993. *Women and Property in Early Modern England*, London/New York, Routledge.
- FERNIE Ewan, 2005. « Shakespeare and the Prospect of Presentism », *Shakespeare Survey*, 58, p. 169-184, <https://doi.org/10.1017/CCOL0521850746.017>.
- FROIDE Amy M, 2005. *Never Married: Singlewomen in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press.
- HAASE-DUBOSC Danielle, 1999. *Ravie et enlevée. De l'Enlèvement des femmes comme stratégie matrimoniale au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- INGRAM Martin, 1987. *Church Courts, Sex and Marriage in England, 1570-1640*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MALEBRANCHE Nicolas, 1958. -*Recherche de la vérité* [1674], in *Œuvres complètes : Vol. 1*, sous la direction de A. Robinet, édité par G. Rodis-Lewis, Paris, Librairie J. Vrin.
- MERLIN-KAJMAN Hélène, 2020. *La littérature à l'heure de #MeToo*, Paris, Ithaque.

VEYNE Paul, 1996. « L'interprétation et l'interprète », *Enquête*, 3, p. 241-272, <https://doi.org/10.4000/enquete.623>.

VICKERMANN-RIBÉMONT Gabriele & WHITE-LE GOFF Myriam (dir.), 2014. *Rapt : réalités et imaginaire du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Classiques Garnier.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL

LES MOTS POUR LE DIRE

Depuis 2017 et l'affaire Weinstein, la parole des femmes semble se libérer devant les violences qu'elles subissent. Pour bien comprendre la singularité de l'ère post-Weinstein, il apparaît nécessaire de considérer le harcèlement sexuel comme un phénomène historique ayant connu des occurrences antérieures à la post-modernité. Telle est la dynamique générale du projet AVISA dans lequel s'inscrit ce premier ouvrage, partant du constat que l'histoire du harcèlement sexuel reste à écrire.

Car si le terme même semble surtout mis en lumière depuis la fin du XX^e siècle, au gré des lois s'adaptant peu à peu aux évolutions apparentes de la société, certains comportements tels que des contacts physiques non consentis ou des comportements verbaux à caractère sexuel ne sont pas nouveaux et se retrouvent dans de nombreux documents. Comment rendre compte du « harcèlement sexuel », qui n'est d'ailleurs pas tout à fait la même chose que le droit de cuissage, quand il n'existe pas de terme usité à l'époque étudiée pour le nommer, sans risquer de tomber dans une forme d'anachronisme ?

Pour répondre à cette question, ces actes comportent des contributions de disciplines différentes (histoire, littérature, sociologie, études cinématographiques...) exploitant une diversité de sources (archives, nouvelles, manuels, procès, films...), de périodes (du XIV^e au XXI^e siècle) et de zones géographiques (France, Italie, Angleterre, États-Unis...). Cette approche comparatiste met à jour des schémas récurrents, que ce soit dans les relations de genre et de classe, dans les conséquences pour les victimes, dans les stratégies des femmes face à ce type d'agissement ainsi que dans celles de leurs auteurs. Les contributions se répondent, se croisent et s'enrichissent pour mieux cerner les contours de cette histoire. Voir comment le harcèlement sexuel est représenté et évoqué avant Weinstein permet de mieux comprendre la nature et les mécanismes d'une expression de la domination masculine à travers les siècles.